

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

(Articles L.123-9 à L.123-18 et R.123-3 à R.123-27 du code de l'environnement)

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE VISANT À LA MODIFICATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION D'UN COMPLEXE CÉRÉALIER ET À LA RÉGULARISATION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE DES OPÉRATIONS D'AMÉLIORATION ET D'EXTENSION DES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION DES INSTALLATIONS DE MEUNERIE RELEVANT DE LA RUBRIQUE 2260 DE LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET : SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DU GATINAIS (C.A.PRO.GA.) LA MEUNIÈRE (SIÈGE SOCIAL : 190 BIS RUE PAUL DOUMER, CS 50357, 45125 MONTARGIS CEDEX).

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : AMILLY, 270 RUE DE LA COOPÉRATIVE, LIEUDIT « SAINT FIRMIN DES VIGNES ».

DURÉE DE L'ENQUÊTE : 19 JOURS, DU JEUDI 13 JUIN AU LUNDI 1^{ER} JUILLET 2019 INCLUS.

LE DOSSIER, COMPORTANT NOTAMMENT UNE ÉTUDE D'INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE, UNE ÉTUDE DE DANGERS ET SON RÉSUMÉ NON TECHNIQUE, EST DÉPOSÉ À LA MAIRIE D'AMILLY OÙ LE PUBLIC PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE OUVERT À CET EFFET.

CE DOSSIER EST AUSSI CONSULTABLE SUR UN POSTE INFORMATIQUE EN MAIRIE D'AMILLY, AUX MÊMES HORAIRES, AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET : [HTTP://WWW.LOIRET.GOUV.FR/POLITIQUE-PUBLIQUES/SECURITE-ET-RISQUES/RISQUES/INSTALLATIONS-CLASSEES-POUR-LA-PROTECTION-DE-L-ENVIRONNEMENT-ICPE-ET-AUTORISATION-UNIQUE/DOSSIERS-D-ICPE-ET-DOSSIERS-D-AUTORISATION-UNIQUE-EN-COURS/AUTORISATIONS-ICPE-ET-AUTORISATIONS-UNIQUE/COOPERATIVE-AGRICOLE-DES-PRODUCTEURS-DU-GATINAIS-CAPROGA-LA-MEUNIERE-A-AMILLY](http://www.loiret.gouv.fr/politiques-publiques/securite-et-risques/risques/installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-icpe-et-autorisation-unique/dossiers-d-icpe-et-dossiers-d-autorisation-unique-en-cours/autorisations-icpe-et-autorisations-unique/cooperative-agricole-des-producteurs-du-gatinais-caproga-la-meuniere-a-amilly)

LE PUBLIC PEUT ÉGALEMENT SOLLICITER DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ C.A.PRO.GA. LA MEUNIÈRE (M. SÉBASTIEN MARTY, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET MME VALÉRIE ROUMIER, RESPONSABLE QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT - TÉL : 02 38 87 64 00 - COURRIEL : CONTACT@CAPROGA.FR).

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : M. JEAN-LOUIS HAYN, RETRAITÉ DU SECTEUR BANCAIRE - EXPERT FONCIER ET AGRICOLE, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, SE TIENT À LA DISPOSITION DU PUBLIC, EN MAIRIE D'AMILLY, AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS :

- LE JEUDI 13 JUIN 2019, DE 9H00 À 12H00 ;
- LE SAMEDI 22 JUIN 2019, DE 9H00 À 12H00 ;
- LE LUNDI 1^{ER} JUILLET 2019, DE 14H00 À 17H00.

DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PEUVENT LUI ÊTRE ADRESSÉES PAR VOIE POSTALE, PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, À LA MAIRIE D'AMILLY, SIÈGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE (3 RUE DE LA MAIRIE, 45200 AMILLY), OÙ ELLES SERONT ANNEXÉES AU REGISTRE D'ENQUÊTE.

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE SUIVANTE : ddpp-sei-caprogaamilly@loiret.gouv.fr PENDANT CETTE MÊME DURÉE. LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS TRANSMISES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, À LA MAIRIE D'AMILLY, À LA PRÉFECTURE DU LOIRET (DDPP/SEI) ET SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET.

À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE, LE PRÉFET DU LOIRET PRENDRA UN ARRÊTÉ DE REFUS OU D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.